



Taxonomie européenne et location de matériels

DLR a réalisé pour ses adhérents et met à disposition de la profession la traduction d'un document de la European Rental Association - ERA qui exprime sa position sur la Taxonomie européenne des activités durables.



Le modèle de location est, par essence, un modèle durable. Comme décrit dans le Manifeste de l'European Rental Association/ERA sur les avantages environnementaux de la location, celle-ci répond à tous les principes de l'économie circulaire.

Il est vital pour la transition de l'UE vers l'économie circulaire, de reconnaître la contribution du secteur de la location de matériel à cette transition, en incluant le modèle de location dans les actes délégués (un acte législatif de l'UE, pouvant être mis à jour par l'adoption d'actes délégués ou d'exécution) de la Taxonomie européenne.

En réponse au rapport de la Plateforme sur la finance durable contenant des recommandations relatives aux critères de sélection technique pour les objectifs 3 à 6 du règlement sur la taxonomie (rapport), l'ERA demande à la Commission européenne de prendre en compte, dans les actes délégués restants sur la taxonomie, les demandes suivantes :

- 1) *Élargir la liste des produits couverts par le modèle "Produit en tant que service" et d'autres modèles de services circulaires axés sur l'utilisation et les résultats, en incluant tous les engins mobiles non routiers et d'autres articles fréquemment loués.*
- 2) *Inclure les activités de location de matériel dans la taxonomie sans autres critères de contribution substantielle, car les conditions d'applicabilité des critères de contribution substantielle proposés pour l'activité 2.13 du rapport seraient inapplicables.*

...

[Lire la suite du document de l'ERA](#)

**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

